



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSEIL SCIENTIFIQUE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



AVEC LE SOUTIEN
DE GMF

PRIX CHERCHEURS EN ACTES

VOS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES MÉRITENT D'ÊTRE VALORISÉES

PARTAGEZ VOS INITIATIVES AVEC NOUS



QU'EST-CE QUE LE PRIX CHERCHEURS EN ACTES ?

Le Prix **Chercheurs en Actes** met à l'honneur les initiatives et méthodes portées par des équipes pédagogiques et récompense des actions qui s'appuient sur la recherche, l'expérimentation ou la comparaison internationale.

Ces initiatives sont inspirées des travaux de la recherche et tendent à améliorer les connaissances et les compétences de l'élève. Les actions ont été éprouvées en classe et pourront être déployées au sein d'autres établissements.

4 catégories sont proposées :

- └ Égalité des chances
- └ Métacognition et confiance en soi
- └ Handicap et scolarité inclusive
- └ Évaluation et intervention pédagogique

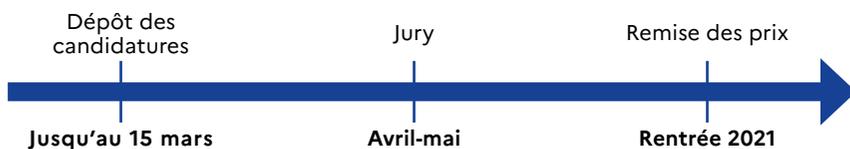
Les candidats sont encouragés à s'appuyer sur les outils disponibles sur le site du CSEN (conférences internationales, capsules vidéo, MOOC, publications, brochures, grilles pédagogiques) sur :

reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Prix **Chercheurs en Actes** est ouvert aux établissements de tout niveau d'enseignement (maternelle, élémentaire, secondaire) publics ou privés sous contrat d'association avec l'État.

L'établissement lauréat de chaque catégorie recevra une dotation de 5 000 €.



**DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 15 MARS 2021***

reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale

*Règlement disponible sur reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés.

Société d'assurance mutuelle – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Paris 775691140

Siège social : 148 rue Anatole-France, 92597 Levallois-Perret Cedex.

GMF ASSURANCES – Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé – Entreprise régie par le Code

des assurances – RCS Nanterre 398 972 901 – Siège social : 148 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret

CSEN Conseil scientifique de l'éducation nationale – Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07

